

LETTRES ASCÉTIQUES ET MORALES

LETTRE V

A EUGIPPE, ABBÉ

Au maître bienheureux, extrêmement vénérable et désirable en tout sentiment de charité, à mon saint frère compagnon dans la prêtrise, Eugippe, Fulgence, ministre des serviteurs du Christ, salut dans le Seigneur.

1. Si seulement, mon saint frère, l'éloquence favorisait assez ma parole pour me permettre de trouver les mots capables d'exprimer le plaisir spirituel que j'ai ressenti à la lecture de ta lettre ! En voulant cela sans le pouvoir, je sais qu'il m'est arrivé quelque chose d'extraordinaire, quand je vois que, la joie que j'ai éprouvée de tes propos, je ne peux la rendre par mes propos. Sans doute ce que tu m'as écrit, c'est après l'avoir découvert et mis en ordre en pensée que tu l'as ainsi organisé dans ta lettre en l'écrivant toi-même de ta main ou en le dictant sous ton autorité. D'où est-il donc venu que ma bouche ne puisse en dictant faire naître le plaisir que mon cœur a conçu des mots que ta bouche a dictés ? Quelle pauvre opulence ou opulente pauvreté pour que, plus le sentiment me stimule, moins mon langage soit à la hauteur, et pour que les paroles dites sous le charme soient des paroles inférieures au charme ? Qu'est-ce que cela, je te prie, que je veux signifier par des paroles, sans le pouvoir ? C'est que, sans doute, c'est quelque chose qui est signifié par la parole et le style corporels, sans pouvoir cependant être considéré corporellement, mais spirituellement.

2. Parmi les dons spirituels, le premier fruit est la charité. Voilà pourquoi ce n'est pas sans observer l'ordre que le Vase d'élection l'a ainsi placée : «Le fruit de l'esprit est la charité, la joie, la paix,» et puis les autres. Ailleurs encore, il a voulu signifier que la charité était quelque chose d'éminent parmi les charismes célestes, en disant : «Parce que la charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné.» Cette charité que, par un don de l'Esprit saint, nous avons reçue, alors que nous en étions indignes, est si bonne, si sainte, si immense que même celui qui la possède en son cœur ne pourrait jamais en développer l'étendue par des mots. Ô quelle charité, hautement admirable, hautement louable, hautement aimable !

3. Et pourtant ce ne sont pas tous ceux qui admirent et louent la charité qui aussitôt aiment la charité; et pour cette raison à celui qui ne l'aime pas, il ne rapportera rien de l'admirer ou de la louer. Mais l'admiration et l'éloge de la charité sont fructueux, seulement si, chez qui l'admire et la loue, l'amour ne manque pas. Mais est-ce que, de même que peuvent l'admirer et la louer ceux qui ne la possèdent pas, de même peuvent l'aimer ceux qui ne la possèdent pas encore ? Pas du tout; car assurément la charité est l'amour lui-même; et comment aime-t-il déjà l'amour celui qui n'a pas encore commencé à posséder l'amour ? Car tenez, il y a beaucoup de choses que nous voyons avec notre vue corporelle, là où la vue elle-même n'est pas ce qu'est ce que nous voyons grâce à elle, parce que d'un côté, il y a le sens par lequel nous voyons et de l'autre, la chose sensible que nous voyons; et lorsque ce qui est vu est enlevé loin des yeux, si les yeux sont en bonne santé, ce qui était vu par les sens du voyant est enlevé, sans que le sens lui-même soit nullement enlevé au voyant, et ainsi il se fait que le sens de la vue demeure en l'homme, bien que la vue elle-même se détourne de ce qui était vu. Mais lorsque la charité est aimée, comme elle n'est pas aimée sinon par amour, l'homme ne peut pas, comme il peut détourner le regard de n'importe quel objet visible, détourner de la même manière l'intention d'amour de la charité, de sorte qu'il puisse à la fois ne pas aimer la charité et posséder l'amour. La charité en effet, c'est-à-dire l'amour, n'est absolument pas aimée si l'on ne possède pas l'amour par lequel on aime l'amour même. Donc l'amour s'aime de lui-même, parce qu'il est aimé dès lors qu'on le possède, et n'est pas aimé si on ne le possède pas. Certes, il nous est possible de l'aimer, également lorsque nous cherchons à l'augmenter en nous, mais il n'aime pas son accroissement celui qui n'en possède pas le commencement.

4. Donc la charité n'est pas aimée comme l'argent ou quelque chose de ce genre. Car on peut ne pas posséder la moindre pièce et aimer et désirer avoir des tas de pièces. Tel homme donc aime des tas de pièces, alors qu'il n'a pas même la disposition d'une seule pièce; il ne trouve pas sur lui une seule pièce et cherche hors de lui des pièces en grand nombre. Cela, nous le trouvons aussi dans les autres choses du corps : c'est-à-dire que l'on puisse en aimer quelque élément, sans posséder aucunement cela même qu'on aime. Il en va de même aussi concernant la plupart des dons spirituels; comme si l'on aimait (par exemple) avoir le don de prophétie dont personne ne dit qu'il ne fait pas partie des dons spirituels d'après la lettre de l'Apôtre : «A l'un,

certes, est donné par l'Esprit la parole de sagesse (comme l'affirme le Vase d'élection), à un autre la parole de connaissance selon le même Esprit, à un autre la foi dans le même Esprit, à un autre le don des guérisons dans l'Esprit unique, à un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre la diversité des langues, à un autre l'interprétation des paroles. Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut.»

5. Donc alors que, pour ne rien dire des autres dons spirituels, la prophétie peut être aimée sans être possédée, la charité cependant n'est pas possédée si elle n'est pas aimée, et n'est pas aimée si elle n'est pas possédée. Pour cela, les autres dons du saint Esprit, c'est-à-dire les langues, la prophétie, la connaissance des sacrements, la foi, le partage des richesses entre les pauvres, la consommation du corps même aussi, ces dons peuvent être possédés sans une volonté bonne, à cette fin évidente de charger celui qui les possède, sans le charger d'honneurs; mais la charité ne peut être possédée sans volonté bonne, parce que la charité ne laisse pas devenir mauvaise la volonté dans laquelle elle aura pris naissance : car la charité n'agit pas de travers, et n'a pas de mauvaises pensées; et parce qu'elle ne se réjouit pas de l'iniquité, nécessairement elle rend bonne la volonté dans laquelle elle est.

6. Donc un esprit malveillant ne dispense pas la charité à autrui, parce qu'il n'en a pas pour lui-même; mais qu'il commence à posséder les prémices, pour ainsi dire, de la charité, et il ne peut être malveillant ni stérile. Et parce que, tant qu'il demeure dans la charité, il demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui, il la possédera toujours, s'il la dispense toujours; mais quand il ne l'aura pas dispensée, il ne la possédera pas. Car le propre de la charité est de s'attacher à la course de la vie d'ici-bas pour croître chez qui la distribue, mais abandonner sans retard qui aura voulu la posséder pour lui seulement. Celui-là donc la possédera davantage qui l'aura volontiers dispensée; car de même que le malveillant ne peut ni la dispenser ni la posséder, de même on ne la possède pas et on ne la dispense pas à contre coeur. C'est donc l'homme bienveillant qui est la demeure de la charité. Ce mot, celui de «bienveillant», a été composé à partir de bien et de vouloir; si donc quelqu'un veut du mal à autrui, dans la mesure où il lui veut du mal, il n'est pas bienveillant et par là il est malveillant : La sagesse n'entrera pas dans l'âme malveillante; et l'on appelle proprement malveillant, non pas tout homme qui a des désirs ou des exigences contraires à ses intérêts à lui ou à ceux d'autrui, mais celui qui porte en lui la volonté de nuire, que ce qu'il désire puisse être bien ou mal.

7. La volonté bonne ou mauvaise ne doit pas être appréciée à partir de la réalisation, mais à partir de l'intention de chaque acte; car ce n'est pas de ce qu'il fait, mais de la raison pour laquelle il le fait que chacun montre la qualité de sa volonté. En effet, Paul aussi voulait quelque chose qui lui était contraire lorsqu'il réclamait que lui fût ôté l'aiguillon que, d'une manière salubre, il avait reçu contre son défaut d'orgueil; il n'avait cependant pas l'esprit malveillant, bien qu'il portât en lui une volonté contraire à son propre intérêt. Car, en demandant que lui fût ôté l'aiguillon qui le tourmentait, il voulait que le salut de son corps fût utile à la prédication plus qu'à lui-même, ne cherchant pas ce qui lui était utile à lui, mais à beaucoup pour qu'ils trouvent le salut. C'est à eux donc qu'il voulait que sa guérison fût utile, eux à qui il savait que sa propre vie aussi était utile. Enfin, alors qu'il avait le désir d'être libéré et d'être avec le Christ, ce qui était bien préférable, il savait cependant qu'il était nécessaire de demeurer dans la chair, à cause de ceux auprès de qui il accomplissait son office d'apôtre. La charité du Christ donc le pressait, aussi bien lorsqu'il demandait que lui fût ôté cet aiguillon que lorsqu'il souhaitait s'attarder dans la chair, bien que son désir fût autre; car l'étendue de la charité le contraignait à désirer à la fois être avec le Christ et à vouloir remplir l'office d'une pieuse nécessité; dans les deux cas donc, il a aimé la charité que, toujours, il a insufflée dans la volonté de faire le bien.

8. Pour cette raison, quiconque aime son frère selon la charité (qui est Dieu), aime en lui au plus haut point la charité même. Ainsi, comme notre Sauveur jugeait bon de rénover ses apôtres par un commandement nouveau, en disant : «Je vous donne un commandement nouveau, aimez-vous les uns les autres», en ordonnant que la fraternité soit aimée par elle-même, cette même charité fraternelle aussi, il prescrit par l'apôtre Paul de l'aimer. En effet, le Christ parlant en lui, le Docteur des Gentils veut que nous possédions la charité sans faux-semblant : «En haïssant le mal, en s'attachant au bien, en s'aimant les uns les autres d'une charité fraternelle.»

9. De là vient ce que dit dans le onzième livre des Confessions ce remarquable docteur, le bienheureux Augustin naturellement, en confessant à Dieu son amour qu'il avait reçu de Dieu lui-même pour l'aimer : «Je l'ai déjà dit et je le redirai : je fais cela par amour de ton amour.» Commentant le cent dix-huitième psaume encore, comme il expliquait l'idée du passage où il est dit : «Je suis un étranger sur la terre, ne me cache pas tes commandements;» peu après il dit : «Quel objet d'amour est aimé, si l'amour lui-même n'est pas aimé ? C'est pourquoi, par conséquent, cet étranger sur la terre, alors qu'il avait prié que ne lui fussent pas cachés les

commandements de Dieu, dans lesquels l'amour est prescrit, ou seulement ou surtout, proclame qu'il veut posséder l'amour de l'amour lui-même quand il dit : Mon âme a désiré souhaiter tes ordonnances, de tout temps.» N'est-il pas clair que c'est des paroles des prophètes et des apôtres qu'a été tirée la formule du bien heureux Augustin sur l'amour à aimer ?

10. C'est pourquoi l'amour de Dieu et du prochain, qui est la plénitude de la loi et la fin du commandement, aime en Dieu la charité qui est Dieu et aime dans le prochain la charité qui vient de Dieu; en effet, Dieu et le prochain sont aimés comme il convient seulement si, à la fois en Dieu et dans le prochain, c'est la charité même qui est aimée. C'est ainsi que, sans hésiter, nous aimons en Dieu Dieu lui-même et Dieu dans le prochain. Car ce n'est pas pour rien qu'après l'amour de Dieu, il n'est pas d'autre amour qui nous ait été commandé sinon celui seul du prochain; sans doute pour que nous reconnaissions que nous devons aimer la créature, en laquelle nous pouvons trouver la charité elle-même. Car tout être privé de raison, comme il ne possède pas de raison, ne possède pas non plus la charité; et la raison supérieure ne me paraît pas être autre chose que l'amour approprié et bien disposé que l'homme doit à Dieu seul et à son prochain.

11. Tu vois, saint frère, combien prolixes ont été les propos que j'ai enchaînés avec toi sur la charité, parce que j'aime trop en toi la charité même que toi aussi, dans tous les cas, tu aimes en nous; et cela pour la simple raison qui te fait aimer en nous cet amour qui t'emplit par un don de Dieu, au point de désirer que ceux que tu aimes aussi en soient emplis de la même façon. Il reste donc que, à cause du pur amour que tu nous portes, tu daignes prier pour nous sans relâche, afin que Dieu qui nous a aimés le premier et nous a donné la charité par laquelle il est aimé de nous, comme il l'a accordé lui-même par la grâce prévenante à ceux qui ne la possédaient pas, détruise ainsi en nous tous les restes de passion mondaine et porte notre ferveur spirituelle à la perfection dans la charité, et nous fasse obtenir cette béatitude dans laquelle, dans la mesure où nul plaisir n'est mauvais, nulle mort n'est redoutée à titre de châtement, où personne ne souffre rien du fait de la fragilité de la chair, mais où tous les saints règnent dans la charité éternellement parfaite de Dieu et du prochain.

12. Que la clémence divine veille sur ta sainteté qui prie pour nous, c'est ce que je souhaite, saint maître et bienheureux frère. Que maître Januarius salue ta sainteté de tout son sentiment de pureté et de vénération; la bénédiction que vous m'avez adressée, je l'ai reçue avec un complet transport de joie. Comme tu me l'as commandé, j'ai fait relier en quaternions les livres adressés à Monime : si quelque chose t'a plu en eux, puissé-je y reconnaître la vérité et pas seulement un signe d'affection ! Voici donc le présent de mon humble personne que vous fera accepter la pureté de votre cœur. Ayant reçu la suggestion de notre frère commun, je demande que le zèle soit l'auxiliaire de votre charité. Je t'en supplie : que tes serviteurs transcrivent à partir de vos manuscrits les livres dont j'ai besoin.